

FAMILLES RURALES de GLAIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 FÉVRIER 2015

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Les vérificateurs aux comptes soussignés, Messieurs Daniel BOURET et René PEYRE, certifient avoir procédé le 3 février 2015 à la vérification des comptes de FAMILLES RURALES, Association de GLAIRE pour l'année 2014. A cette fin, ils se sont fait présenter par Madame Anne-Marie ANCIAUX, trésorière, toutes les pièces justificatives des écritures passées ainsi que les relevés bancaires. L'examen de ces documents n'ayant donné lieu à aucune remarque, les soldes suivants ont été dégagés :

EXERCICE 2014

recettes de l'exercice :	12 782,35 €
dépenses de l'exercice :	12 159,10 €
solde :	623,25 €
report de l'exercice précédent :	18 290,23 €
total à reporter :	18 913,48 €

La comptabilité a été reconnue sincère et probante, ils donnent en conséquence quitus à la trésorière pour sa gestion et demandons à l'assemblée générale d'approuver leur décision.

Fait à Glaire, le 3 février 2015

Les vérificateurs aux comptes :

Daniel BOURET

René PEYRE